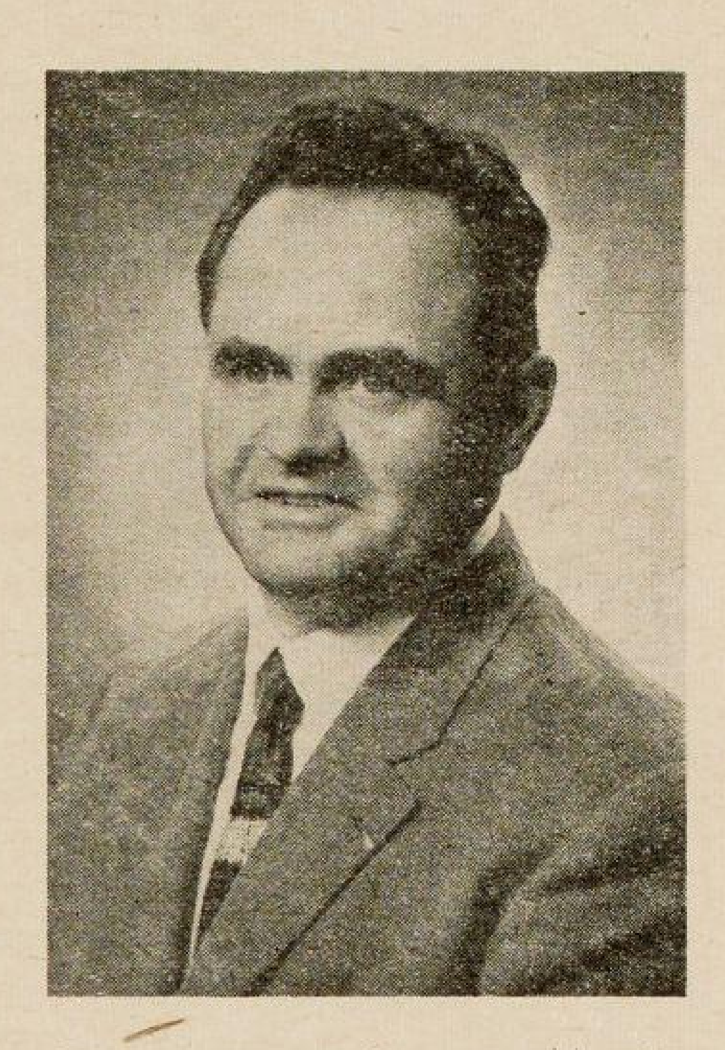
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962



Electrices, Electeurs,

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous **que celle-ci ne ressemble** ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.

Dans ce but, les **Fédérations Socialiste, Radicale** et tous les **Républicains de l'Oise** ont décidé de présenter à vos suffrages dans la circonscription de Beauvais Nord la candidature de

MAURICE SEGONDS

Inspecteur Central des P.T.T.
Maire de Bonlier
CONSEILLER GÉNÉRAL DE L'OISE
Légion d'Honneur au titre militaire — Croix de Guerre
Médaille de la Résistance — Palmes Académiques
Ancien Combattant

Elu Conseiller Général en 1945 et réélu depuis à une majorité sans cesse croissante, Maurice SEGONDS peut se présenter devant vous fier du travail qu'il a accompli tant sur le plan communal, cantonal, que départemental. **Fidèle à ses convictions,** il entend, avec tous les républicains de ce pays, mettre tout en œuvre pour accélérer le retour au fonctionnement normal des institutions qui doivent allier l'autorité et l'efficacité de l'Exécutif à un pouvoir effectif des assemblées législatives, seules mandatées pour représenter la souveraineté populaire.

Fils de petit cultivateur de l'Aveyron et orphelin de guerre, Maurice SEGONDS a, dès son jeune âge, accompli les durs travaux des champs. Il est de ce fait le seul candidat de la circonscription à connaître les besoins de l'exploitation familiale agricole, dont le sort, en dépit des déclarations officielles, demeure précaire. Il entend défendre la propriété individuelle des petits cultivateurs en créant des formes nouvelles de coopération et en réservant en priorité à l'exploitation familiale une part importante des crédits et subventions agricoles.

Boursier de l'Enseignement public, vice-président de la délégation cantonale, il sait ce qu'il doit à l'école laïque, seule garantie de la concorde nationale. Les sentiments qui l'animent n'ont rien du sectarisme. Les réalisations opérées dans sa commune de Bonlier montrent éloquemment son esprit de tolérance.

Il réclamera la démocratisation complète de l'Enseignement, permettant, grâce à des bourses, aux fils d'ouvriers ou de paysans d'accéder, comme les autres catégories sociales, aux études supérieures.

Pupille de la Nation, il est président « des Fils des Tués » de l'Oise, il connaît par expérience le sort malheureux des veuves, des orphelins, de toutes les victimes des guerres.

Combattant volontaire de la Résistance, responsable départemental de Libération Nord, Maurice SEGONDS continue de militer pour défendre les droits de tous les Anciens Combattants; il s'efforcera d'obtenir la généralisation de leur retraite. **Il demandera la réduction du service militaire.**

Administrateur d'une commune rurale, il est le seul candidat de la circonscription à connaître les difficultés sans nombre qui assaillent les élus municipaux ; connaissant les problèmes, il s'emploiera à les résoudre.

Travailleurs des villes et des champs, Maurice SEGONDS, salarié lui-même, vous rappelle la condamnation portée par le Parti Socialiste contre la politique économique et sociale des gouvernements U.N.R. qui depuis 1958 ont, par des menaces et sanctions, imposé les plus lourds sacrifices au monde du travail et favorisé les gros trusts capitalistes.

Il vous appartient aujourd'hui, par votre vote, d'obtenir le changement de cette politique.

Pour un relèvement du pouvoir d'achat, pour la suppression des zones de salaires.

Envers les vieux travailleurs, Maurice SEGONDS se fera un devoir de faire restituer l'intégralité du Fonds National de Solidarité (dont les socialistes ont arraché le vote en 1956). Il demandera pour eux l'augmentation des retraites et allocations basées sur le S.M.I.G.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Il proposera au parlement un régime de retraite obligatoire pour l'industrie, le commerce, l'agriculture, les professions libérales, et le développement de la coordination des services d'action sociale et d'aide à domicile en faveur des personnes âgées.

Dans le domaine familial, Maurice SEGONDS, avec l'aide de tous les républicains, s'engage à promouvoir une politique d'émancipation de la femme en l'aidant à conquérir un statut juridique, professionnel, économique égal à celui de l'homme.

Préoccupé par la poussée démographique qui constitue une des grandes espérances de la France actuelle et ayant mesuré toute l'importance de la formation scientifique et technique des jeunes dans l'avenir du pays, Maurice SEGONDS entend promouvoir une politique d'expansion économique et de construction garantissant à la jeunesse le droit **au travail et au logement décent.**

Cette jeunesse, il la sait ardente, courageuse, consciente de ses responsabilités ; il entend qu'elle participe à l'élaboration d'une politique capable de résoudre les problèmes qui se posent à elle, et de se pencher sur les destinées de l'Etat, que demain elle aura à gérer.

Pour ces jeunes, Maurice SEGONDS, ancien international travailliste, demandera la création de terrains de sports, l'aide aux sociétés sportives, et **le droit de vote ramené à 18 ans.**

Ainsi par son passé, par ses réalisations, par sa droiture, pour son respect des droits du Citoyen, **Maurice SEGONDS est le seul candidat de la liberté, de la démocratie, de la justice sociale et de la paix.**

Pour ces motifs, électrices, électeurs vous **voterez Maurice SEGONDS.**

ELECTRICES, ELECTEURS,

LE FRONT DEMOCRATIQUE DE L'OISE m'a désigné comme candidat. Je vais à la bataille électorale avec confiance. Je sais qu'un homme tel que Dassault va vous abreuver de journaux, revues, cadeaux ou colis que vous payez par le truchement des impôts, car son immense fortune provient des marchés passés avec l'Etat. Je sais que la lutte va vous paraître inégale mais j'ai confiance en votre sagesse, en votre esprit de liberté que vous n'aliénez pas pour un pourboire.

Elu, je veux appliquer dans la circonscription la règle de conduite que je me suis fixée dans mon canton, c'est-à-dire le contact permanent avec mes administrés. Cette présence est indispensable à tous les élus. Vous ne pouvez admettre de ne jamais rencontrer votre député absent du département. Je serai en permanence parmi vous, à votre service.

C'est donc avec une grande confiance que j'aborde cette consultation. Les progrès constants obtenus à chaque scrutin affirment que je serai votre élu. En votant massivement pour moi le 18 Novembre, vous n'aurez pas à vous déranger le dimanche suivant.

Je compte sur vous et vous en remercie de grand cœur.

Maurice SEGONDS.

J'ai choisi comme remplaçant éventuel :

Docteur Pierre ROBERT

Maire Adjoint de Grandvilliers
Vice-Président de la Délégation Cantonale
Médecin Chef de l'Hôpital Rural de Grandvilliers
Membre du Conseil d'Administration de la Caisse de Crédit Agricole Rural et Mutuel de l'Oise

qui vivant de son métier, connaît de par sa pofession bien de cas douloureux auxquels il s'efforce de porter remède.

Il connaît également les besoins et aspirations du monde rural et s'attache de les satisfaire.

Sa bienveillante sollicitude, son dévouement lui ont valu l'estime, la reconnaissance de ses concitoyens qui l'ont désigné comme Maire Adjoint de Grandvilliers.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE, VOUS VOTEREZ

Maurice SEGONDS

REMPLAÇANT EVENTUEL : **Docteur Pierre ROBERT**

VU, LE CANDIDAT.

IMP. M. HOUDEVILLE - BEAUVAIS

Sciences Po / fonds CEVIPOF